

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 SEPTEMBRE 2017

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 SEPTEMBRE 2017

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-13
ANNEXES	
Annexe A - Subventions	14
Annexe B - Opérations	14
Annexe C - Cotisations	14
Annexe D - Autres produits	14
Annexe E - Coûts directs	15
Annexe F - Marges brutes	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2017, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC au 30 septembre 2017, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

ASBL CPA inc.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal, le 20 novembre 2017

¹ Par CPA auditeur, CGA, n^o permis de comptabilité publique : A129449

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	562 593	549 518
Opérations (annexe B)	477 506	460 947
Cotisations (annexe C)	214 791	273 372
Autres produits (annexe D)	55 443	38 996
Placements sports (note 10)	143 156	163 507
	<u>1 453 489</u>	<u>1 486 340</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	403 352	379 144
Transport et communication	216 752	275 366
Régionalisation	221 043	201 270
Services professionnels	213 117	142 561
Fournitures et approvisionnements	199 182	202 500
Coûts directs (annexe E)	5 133	91 064
Loyers	23 828	18 699
Amortissement des immobilisations	239	398
Placements sports (note 10)	143 155	163 507
Autres	-	450
	<u>1 425 801</u>	<u>1 474 959</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT	27 688	11 381
Plus-value sur placements	(671)	8 233
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>27 017</u></u>	<u><u>19 614</u></u>

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2017

	2017			2016	
	Investi en immobilisations \$	Affecté aux programmes (note 12) \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	796	152 133	100 000	252 929	233 315
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(239) (*)	-	27 256	27 017	19 614
Affectation d'origine interne (note 12)	-	27 255	(27 255)	-	-
SOLDE À LA FIN	557	179 388	100 001	279 946	252 929

(*) Le montant correspond à l'amortissement des immobilisations

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

BILAN

AU 30 SEPTEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	8 944	22 787
Placements à court terme (note 4)	122 737	193 407
Subventions	402 628	284 963
Débiteurs (note 5)	141 151	78 936
Stocks	3 419	4 930
Frais payés d'avance	12 126	7 168
	<u>691 005</u>	<u>592 191</u>
IMMOBILISATIONS (note 6)	<u>558</u>	<u>796</u>
	<u><u>691 563</u></u>	<u><u>592 987</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	246 378	228 161
Revenus perçus d'avance	4 739	7 177
Apports reportés (note 9)	160 501	104 720
	<u>411 618</u>	<u>340 058</u>
	<u>411 618</u>	<u>340 058</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	557	796
AFFECTÉ AUX PROGRAMMES (note 12)	179 388	152 133
NON AFFECTÉ	100 001	100 000
	<u>279 946</u>	<u>252 929</u>
	<u><u>691 564</u></u>	<u><u>592 987</u></u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	27 017	19 614
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	239	398
	<u>27 256</u>	<u>20 012</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions	(117 665)	(67 875)
Débiteurs	(62 215)	34 355
Stocks	1 511	6 109
Frais payés d'avance	(4 958)	5 716
Créditeurs	18 216	25 385
Revenus perçues d'avance	(2 438)	(6 666)
Apports reportés	55 781	7 327
	<u>(111 768)</u>	<u>4 351</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	<u>(84 512)</u>	<u>24 363</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	-	-
Variation des placements	70 670	(3 183)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	<u>70 670</u>	<u>(3 183)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>(13 842)</u>	<u>21 180</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>22 787</u>	<u>1 607</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>8 945</u></u>	<u><u>22 787</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2017

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, incorporé selon les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 30 janvier 1968.

Ses objets sont les suivants:

- promouvoir l'intérêt, la participation et le niveau d'habileté du sport dans les limites de la province;
- régir et coordonner les fédérations régionales membres;
- encourager et appuyer les compétitions à l'échelle régionale, provinciale et nationale;
- organiser des stages de perfectionnement pour les officiels, les joueurs et entraîneurs;
- publier et distribuer toute information pertinente au "Volley-Ball", dans la province de Québec.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations

Les produits de cotisations sont constatés linéairement sur la période couverte par ces dernières.

Inscriptions, sanctions d'événements et transactions Internet

Les produits d'inscriptions, de sanctions d'événements et de transactions Internet sont constatés lorsque les activités ou les programmes ont lieu.

Ventes et location de matériel, publications et publicité

Les produits de ventes et location de matériel, publications et publicité sont constatés lorsque les transactions ont lieu.

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 SEPTEMBRE 2017

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût d'achat réel. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux / durée</u>
Équipement et mobilier	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Site Internet	Amortissement linéaire	3 ans

Actif net affecté aux programmes

Ces actifs nets sont présentés distinctement par l'organisme afin de présenter séparément la performance de ses programmes.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements, les subventions à recevoir et les débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3- PLACEMENTS SPORTS

L'organisme cède 10 % des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 10 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme de la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 30 septembre 2017, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 116 342 \$.

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 SEPTEMBRE 2017

4- PLACEMENTS	2017	2016
	\$	\$
Desjardins - Fonds d'obligations canadiennes, 5 208,318 parts (5 107,71 parts en 2016) au coût de 28 616,58 \$ (28 045 \$ en 2016)	28 974	30 319
Compte avantage entreprise	46 907	56 032
Fonds Invesco Trimark		
Fonds d'obligations échelonnés, 577,7750 parts (561,4490 parts en 2016)	5 142	5 201
Fonds Revenu Taux Variable, 840,9250 parts (688,0690 parts en Fonds Revenu Gouvernemental, 7 387,6870 parts (7 305,6590 parts en 2016)	7 206	7 055
Fonds Invesco Tacticiel (5 085,7160 parts en 2016)	34 508	34 987
	-	59 813
	122 737	193 407
	122 737	193 407

5- DÉBITEURS	2017	2016
	\$	\$
Comptes à recevoir	27 477	2 355
Placements sports	93 982	53 626
Taxes à la consommation	19 692	22 955
	141 151	78 936
	141 151	78 936

6- IMMOBILISATIONS	2017		2016	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement et mobilier	5 835	5 834	1	1
Équipement informatique	23 503	22 946	557	795
Site Web	25 971	25 971	-	-
	55 309	54 751	558	796
	55 309	54 751	558	796

7- MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit sur carte de crédit d'un montant de 50 000 \$, garantie par les subventions à recevoir. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel majoré de 4,5 %. De plus, l'organisme dispose de trois cartes de crédit pour une limite totale de 17 500 \$.

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2017

8- CRÉDITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Fournisseurs	221 920	215 413
Salaires et vacances à payer	23 477	8 360
Somme à remettre à l'État	981	4 388
	<u>246 378</u>	<u>228 161</u>

9- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 30 septembre 2016	Octroi ou encais- sements	Constatés à titre de produits	Solde 30 septembre 2017
	\$	\$	\$	\$
Programme de soutien au développement de l'excellence sportive volleyball intérieur et plage	104 720	372 702	316 921	160 501
	<u>104 720</u>	<u>372 702</u>	<u>316 921</u>	<u>160 501</u>

10- PLACEMENTS SPORTS

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Appariements des dons admissibles	81 451	93 967
Dons admissibles	61 705	69 540
	<u>143 156</u>	<u>163 507</u>
Charges		
Salaires	143 155	163 507
	<u>143 155</u>	<u>163 507</u>

11- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a réalisé des opérations d'achats d'équipements sportifs auprès d'un administrateur. Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les transactions avec les tiers non apparentés.

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2017

12- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a résolu que les surplus cumulés excédant 100 000 \$ soient affectés aux programmes.

13- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit à cause des subventions à recevoir et des débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses créiteurs. Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt à cause de placements à taux fixe qui l'assujettissent au risque de variation de la juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre associé aux placements en actions est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché. Ce risque est réduit au minimum, car l'organisme atténue ce risque en rééquilibrant son portefeuille régulièrement et en investissant dans le secteur financier canadien.

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2017

ANNEXE A- SUBVENTIONS

	2017	2016
	\$	\$
Programme de soutien aux opérations régulières du MELS	134 672	134 672
Programme de soutien au développement de l'excellence sportive du MELS	316 921	324 580
Autres organismes	39 000	45 266
Programme d'événements spéciaux du MELS	72 000	45 000
	<u>562 593</u>	<u>549 518</u>

ANNEXE B- OPÉRATIONS

	2017	2016
	\$	\$
Inscriptions	415 718	388 962
Transactions Internet	20 761	26 241
Publications	7 907	12 210
Sanctions d'événements	14 769	15 706
Administration	11 151	10 315
Matériel	6 995	7 513
Publicité	205	-
	<u>477 506</u>	<u>460 947</u>

ANNEXE C- COTISATIONS

	2017	2016
	\$	\$
Cotisations individuelles	98 272	162 886
Cotisations organismes	116 519	110 486
	<u>214 791</u>	<u>273 372</u>

ANNEXE D- AUTRES PRODUITS

	2017	2016
	\$	\$
Commandites	40 959	33 558
Autres	14 484	5 438
	<u>55 443</u>	<u>38 996</u>

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2017

ANNEXE E- COÛTS DIRECTS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Publications		
Stocks au début	4 482	7 427
Achats	2 199	8 210
Stocks à la fin	<u>(3 419)</u>	<u>(4 930)</u>
	3 262	4 482
Cotisations individuelles	-	68 147
Transactions Internet	<u>1 871</u>	<u>18 435</u>
	<u>5 133</u>	<u>91 064</u>

ANNEXE F- MARGES BRUTES

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Publications		
Produits	7 907	12 210
Coûts directs	<u>(3 262)</u>	<u>(4 482)</u>
	<u>4 645</u>	<u>7 728</u>
Inscriptions		
Produits	415 718	388 962
Coûts directs	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>415 718</u>	<u>388 962</u>
Transactions Internet		
Produits	20 761	26 241
Coûts directs	<u>(1 871)</u>	<u>(18 435)</u>
	<u>18 890</u>	<u>7 806</u>
Cotisations individuelles		
Produits	98 272	162 886
Coûts directs	<u>-</u>	<u>(68 147)</u>
	<u>98 272</u>	<u>94 739</u>